



Rencontre Nationale des coordinateurs *École et cinéma*  
12, 13 et 14 octobre 2011 – Dijon

Ateliers du jeudi 13 octobre après-midi

### ATELIER N°3

***Les oubliés du catalogue École et cinéma. Pourquoi certains films du catalogue national ne sont-ils que rarement programmés ? Quelles initiatives imaginer ensemble pour redonner leur chance à ces œuvres et à un catalogue riche, véritable reflet de la diversité du 7<sup>ème</sup> art ?***

Le catalogue d'*École et cinéma* résulte d'un choix éditorial volontariste d'œuvres fortes à montrer aux enfants, et se veut représentatif des courants et auteurs du cinéma dans sa diversité. Comment ensuite le catalogue d'*École et cinéma* vit-il au sein des départements ? Entre films qui concentrent l'essentiel des entrées et les autres, l'écart se creuse de plus en plus : comment le prendre mieux en compte pour maintenir la richesse du catalogue, sans laisser de films de côté ? L'association *Les enfants de cinéma* s'attaque au problème.

Lieu / Le Consortium, Centre d'Art (suivi d'une visite)

### Synthèse de l'atelier :

L'atelier était consacré à l'examen de la programmation des films du catalogue d'*École et cinéma* et plus particulièrement aux films peu programmés dans les départements, que l'on appellera « les oubliés du catalogue ».

QUELS SONT-ILS ?

#### ***L'argent de poche***

En 9 ans = 70.000 entrées. Les films *1,2,3 Léon*, *Les aventures de Robin des bois*, *le chien jaune de Mongolie* ou *Jiburo* ont dépassé ce résultat, uniquement sur l'année 2010/2011 !

***La prisonnière du désert*** (en 6 ans = 83.000 entrées)

Puis, en nombre décroissant des entrées :

***La jeune fille au carton à chapeau / Les aventures de Pinocchio / Le monde vivant / Le voleur de bicyclette / Les contrebandiers de Moonfleet / Chang / Zéro de conduite / Boudu sauvé des eaux / Le garçon aux cheveux verts / Rabi / Jacquot de Nantes / Jeune et innocent / Ponette / L'homme invisible / La vie est immense et pleine de dangers / Le passager / La nuit du chasseur.***

Une remarque néanmoins : Il suffit que des départements où beaucoup de classes sont inscrites (par exemple au-dessus des 800 classes - tels Paris, les Hauts-de-Seine, le Nord...) programment l'un de ces films, pour que son résultat d'entrées le fasse mécaniquement sortir provisoirement de la liste avant qu'il n'y retourne l'année suivante. ***Sidewalk stories*** par exemple, avec 23.057 entrées sur l'année 2010/2011, doubla son résultat des quatre années précédentes. Il n'apparaît donc pas dans notre liste actuelle des films oubliés, or sur 5 ans, seulement 18 départements l'ont programmé...

« Films oubliés », non pas parce qu'ils n'ont pas leur place dans le catalogue, mais parce que les raisons sont nombreuses de remettre à l'année suivante leur programmation... et au final, ils sont peu choisis (ou peuvent, n'étant retenus dans aucun département, faire une année blanche).

## QUELLES SONT LES CAUSES DE CES NON PROGRAMMATIONS ?

En premier lieu : la méthodologie adoptée par les coordinations pour effectuer leur programmation peut avoir des conséquences directes sur la rotation des films à l'échelle d'un département :

D'un département à l'autre, on note une disparité dans le nombre de films choisis, avec une tendance de réduire drastiquement le nombre de films en circulation sur un département :

La grande majorité des départements programment 5 films, avec le souci de proposer un véritable parcours diversifié de films à l'échelle d'une année - d'autres allant jusqu'à proposer le maximum des 8 titres autorisés par le cahier des charges. Mais le nombre films vu par un élève avec *École et cinéma* est d'environ trois films, alors qu'elle était de quatre films il y a quelques années.

A Paris, les possibilités du cadre national sont mises à profit au maximum : entre 8 et 10 films sont programmés chaque année: Pour chaque niveau, l'enseignant peut choisir pour son parcours de classe, soit le programme de 3 films, soit un programme de 5 films. Les enseignants peuvent faire découvrir deux films de plus à ses élèves pour permettre de poursuivre un travail d'approfondissement du catalogue à l'échelle de son parcours. Mais en 2009/2010 par exemple, seuls 35% des enseignants parisiens avaient saisi cette opportunité. Notons que cette proposition était il y a quelques années encore présente dans de nombreux autres départements (6 films par enseignants dans le Gers, en Seine-Saint-Denis ou à Aix en Provence par exemple).

Au contraire, plusieurs départements ne programment désormais plus que le minimum des 3 films dans l'année : soit les mêmes films pour tous les élèves inscrits. Ces trois films ont alors la lourde obligation d'être accessibles à tous, même par les plus jeunes : La programmation se fait évidemment sur les films montrables aux élèves du cycle 2, et les films cycles 3 (soit une grande moitié du catalogue) se voient de fait exclus de ce choix.

Il est à noter que la raison principale de resserrer la programmation à trois films dans nombre de départements était celle de l'économie recherchée par les salles quant au coût de circulation des films. Il sera intéressant de voir si une fois installé, le numérique permettra de rendre à nouveau possible un travail sur de plus nombreux films au sein des départements.

Pour le choix d'un film, on note là aussi qu'un certain nombre de contraintes locales interviennent comme des préalables :

Une contrainte apparaît comme prioritaire : la durée des films. Un film de 2 heures ou plus pose un problème de temps incontestable pour la plupart des départements, confrontés à la question de l'éloignement entre les écoles et les cinémas qui rend problématique une trop grande amplitude de la sortie cinéma sur le temps scolaire.

Viennent ensuite les questions auxquelles tenter de répondre lors du choix des films : les diversités du territoire (classes uniques multi-niveaux, accueil ou non d'établissements maternels et primaires pour la même séance...), choisir le film en VF ou en VO, inscrire la programmation d'*École et cinéma* dans des thématiques arrêtées par l'Inspection académique pour l'ensemble des arts...

Le constat est que ces règles locales sont en fait des critères périphériques, ou répondent à une recherche de simplification de l'organisation à mesure que le dispositif s'étend, mais n'ont plus rien à voir avec un souci de qualité des films, ou une vraie approche artistique du catalogue.

## CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE LES 80 FILMS DU CATALOGUE

Le point commun de l'ensemble des films de la liste des *oubliés* : ils sont méconnus des enseignants, parfois des partenaires institutionnels et demandent à être accompagnés d'abord vers les adultes avant de l'être vers les enfants.

### Quels seraient nos outils déjà à disposition ?

- L'accès aux copies des films que permet la convention avec les distributeurs. Les copies pourraient être plus régulièrement utilisées par les coordinations pour travailler avec les formateurs pédagogiques sur un film à découvrir sur grand écran, en amont même de sa programmation sur le département. Un exemple réussi sur **Le Monde vivant** est évoqué : avant de le proposer dans leur liste, il a fait l'objet d'une formation des relais dans plusieurs départements, ce qui a été déterminant pour la suite.

- Le support des Sites Internet d'*École et cinéma*... Les contenus sont librement définis par les coordinateurs : une place consacrée à une réflexion autour du Catalogue national d'*École et cinéma* peut être envisagé par chacun.

- Le réseau partenarial Éducation et Culture, qui reste à sensibiliser à cette question émergente dans notre histoire – et qui se pose, bien au-delà d'*École et cinéma*, pour l'ensemble des arts...

## DES PONCIFS ET LES MOYENS DE LES DÉPASSER :

### **Oublier un film parce qu'il est trop difficile.**

Rechercher un film consensuel à tout prix est une notion illusoire car la difficulté d'un film pour un enfant reste une notion subjective. Qui n'a pas déjà eu la surprise de s'apercevoir qu'un film d'apparence consensuel avait choqué un enfant, pour une raison inattendue (une peur parfois simplement réveillée et non produite par le film) ? Au cinéma, l'imprévu est toujours possible.

Certes, les *films qui résistent* sont ceux qui demandent un travail particulier à l'enseignant, un retour nécessaire au film entre élèves d'une même classe pour en construire une appréhension collective au sein de la classe. Pour ces films, il est indispensable de parler de cinéma, et pour les adultes médiateurs de cette rencontre, il est vivement conseillé d'avoir pensé en amont quel accompagnement proposer. Mais ce faisant, ne répondons-nous pas aux objectifs fondamentaux d'éducation artistique que porte le projet *École et cinéma* ? Enfin, rappelons le paradoxe soulevé par Hervé Joubert-Laurencin lors de l'après-midi consacrée aux expérimentations autour du film *Mon voisin Totoro* : n'est-ce pas parfois tout aussi difficile pour un pédagogue, d'avoir à travailler sur un film tellement évident qu'on ne saurait sur quoi revenir ensuite avec les élèves ?

### **Oublier un film parce qu'il ne marche pas.**

Ces films sont-ils oubliés parce qu'ils n'ont jamais marché dans *École et cinéma* ? Une étude du CNC consacrée aux films des différents catalogues scolaires indique le contraire : si un succès d'*École et cinéma* comme **La petite vendeuse de soleil** a réalisé 63% de ses entrées avec le dispositif ou le film **Paï** quelques 75%, le film **La vie est immense et pleine de dangers** a fait 74,78% avec le dispositif, **La jeune fille au carton à chapeau** 59% ou encore **La nuit du chasseur** 56,74%. On a permis une seconde vie à ces films, ne l'oublions pas !

## POUR REMÉDIER À CES OUBLIS, QUELLES PROPOSITIONS ?

Identifier les films oubliés par département. Pour en prendre chacun conscience, il serait pertinent de demander aux coordinations de faire le point sur les films qui n'ont jamais été diffusés sur leur département, de cerner le pourquoi et envisager pourquoi pas, d'en choisir au moins un chaque année. À l'initiative de la double coordination, réfléchir en amont à un accompagnement très précis à proposer (en partenariat avec *Les enfants de cinéma* par exemple).

Dans la programmation départementale, ne pas hésiter à proposer un film supplémentaire, sur le volontariat. Ainsi Ponette, proposé sur plusieurs années aux classes volontaires (Côte d'Or, Gironde)

Mutualisation entre les départements à partir des films. Multiplier les retours d'expériences sur ces films oubliés entre les départements. La parole d'un enseignant qui a travaillé sur un film compte. Recensé, son témoignage peut être une *preuve par l'exemple* pour que d'autres défendent le film.

Sur le site des *Enfants de cinéma* une double entrée à imaginer pour encourager leur programmation :

- Par département : Sur la fiche de présentation du département, indiquer quels films y ont été programmés, par année.
- Par film : La fiche du film évolue actuellement vers un dossier numérique pour chaque titre, complémentaire du *cahier de notes* papier. Imaginer qu'il soit possible - notamment pour ceux de la liste des *films oubliés* - d'avoir d'une part la liste des départements ayant travaillé sur cette œuvre et d'autre part de mettre en ligne (ou en lien) des expériences pratiques de classes et des témoignages de terrain sur le film. Ces travaux trouveraient une pertinence à être présentés lors de formations d'autres départements sur le film et les contacts entre coordinateurs travaillant sur un même film s'en trouveraient encouragés.

Au sein des départements :

- Proposer le visionnage de ces films oubliés lors de stages sur le cinéma en direction des enseignants du primaire. La raréfaction des stages *École et cinéma* a enlevé un espace privilégié de découvertes du catalogue pour les enseignants, qui sont de moins en moins moteurs sur le choix des films. Or ces œuvres sont des entrées fortes pour enrichir les contenus artistiques des formations au cinéma.
- Pistes pour préparer à la programmation des films oubliés : Les prévisionnements avant leur programmation sur des temps institutionnels ou lors de formations pour les enseignants. Ce moment paraît être un atout majeur, car bien souvent, ces films sont *oubliés* uniquement parce qu'ils ne sont pas bien connus des participants. Et si l'on considère le dispositif comme un parcours d'enfants, il est aussi un parcours pour l'enseignant qui (re)découvre tout un répertoire du 7<sup>ème</sup> art avec le catalogue en fréquentant sur plusieurs années le dispositif *École et cinéma*.
- Pistes évoquées, une fois le film choisi : Trouver un parrain par film. Un cinéaste, prêt à porter le film auprès des adultes pour qu'ils l'appriivoisent. Les partenaires culturels connaissent localement de nombreuses personnalités qui pourraient être intéressées pour s'associer à de telles initiatives.

Une initiative partenariale entre la coordination nationale et la coordination départementale :

- Inventer un autre temps d'accompagnement des films *École et cinéma*. L'idée d'une tournée des *Enfants de cinéma* sur les « Oubliés d'*École et cinéma* », rendez-vous itinérant de promotion pour que les films méconnus du catalogue circulent dans les départements. Une formule à expérimenter pour mettre ces films à nouveau dans une actualité, éveiller la curiosité, leur connaissance, le désir de les programmer ensuite.

EN GUISE DE CONCLUSION, en ce mois de juin 2012 :

Tout d'abord, une remarque : la découverte des titres de la liste des **films oubliés** avait surpris les participants à l'atelier, car un rapide tour de table a montré que sur les 3 années, tous en avaient programmé au moins deux sur leur département. Il aurait donc suffi que chaque coordinateur présent ait durant l'année 2010/2011 recueilli, puis gardé et mis à disposition des autres départements les retours de ses classes, enseignants, élèves ou autres sur le film, et nous aurions déjà constitué, à seulement 20 coordinateurs, un premier argumentaire solide pour accompagner la programmation de toutes ces œuvres dans le cadre d'*École et cinéma*. Une réflexion sur l'archivage des travaux des classes sur les films et leur conservation sur la durée est à ouvrir.

Ensuite, puisque ces films oubliés restent malgré tout diffusés, on peut donc affirmer qu'au-delà des difficultés exposées, ces films ont toute leur place dans *École et cinéma*. Quant à leur résultat, même modeste, il est la preuve que d'avoir intégrés ces films à notre catalogue national n'était pas une erreur de programmation. D'autres films peu connus intégreront encore notre catalogue, portons-leur d'avance toute notre attention (*Treeless Mountain, Le signe de Zorro...*) et voyons dès aujourd'hui que mettre en place pour leur éviter le même sort...

Enfin, suite à la restitution de cet atelier à Dijon, l'idée d'une tournée des **Oubliés d'École et cinéma** a fait son chemin. Elle a débuté en janvier 2012 dans le Cher, dans le Loir et Cher, puis reprise à Paris...

Un des films de la liste a été choisi, une séance publique a été organisée en soirée, le tout public mobilisé et les enseignants du département conviés, en présence de membres de l'association *Les enfants de cinéma* et d'invités (Carole Desbarats a accompagné *La nuit du chasseur*, Delphine Lizot *Le monde vivant*, etc.)

**Alors, quel département organisera la prochaine séance ?** *Les enfants de cinéma* sont à votre disposition pour monter de telles initiatives à l'avenir...

Pour conclure, sachant désormais quels films ont été oubliés, et puisqu'il suffit de les programmer pour qu'ils ne le soient plus, il n'y a pas de fatalité pour que ces œuvres importantes de notre catalogue restent dans l'oubli plus longtemps. La question reste donc d'organiser un peu ce hasard de façon volontariste, en provoquant toute forme possible de rencontre pour que les réticences vis-à-vis de ces films oubliés soient atténuées au moment de la réunion de programmation... à commencer par la plus dure peut-être à surmonter : celle du goût personnel de chacun de nous ?

*Olivier Demay, à partir de la synthèse présentée par Sylviane Fessier et Anne Champigny.*